



Biodiversität: Vom Wissen zum Handeln

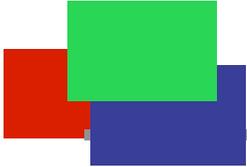
SWIFCOB, Berne, 18 janvier 2013

Collaboration et participation au service de la biodiversité – clés du succès

Laurent Thévoz

Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT)
Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

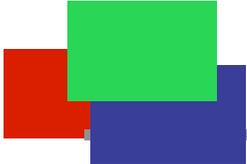
<http://ceat.epfl.ch>

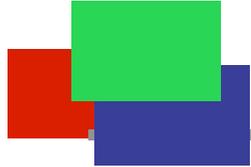


Plan

Collaboration et participation au service de la biodiversité – clés du succès

- 1) Introduction
- 2) Les trois principes stratégiques et leur illustration dans un cas réel – tiré d'un travail réalisé dans le cadre des projets modèles de la Confédération pour les régions rurales
- 3) Conclusion: Construire un processus participatif?

- 
- A decorative graphic consisting of three overlapping squares: a red one on the left, a green one on top, and a blue one on the right, positioned above a horizontal grey line.
- Présentation de **quelques principes stratégiques** pour des processus participatif dans et pour la gestion de la biodiversité, illustrés dans le cas de la **protection du Grand Tétrás** lors de courses d'orientation, dans l'Arc jurassien
 - Ce que nous ne verrons pas:
 - Les différences entre Participation et Coordination, que l'on considère comme cas particulier de Participation entre autorités publiques (gouvernance)
 - Comment faire
 - Les risques et les difficultés de la participation
 - Le détail du cas de référence – document à disposition



Une définition de Participation

- Concept flou et controversé, se prêtant à de multiples interprétations, voir des manipulations
- Correspond à une ouverture des procédures de décision en vigueur – la répartition du pouvoir de décision est en jeu!
- Quelle ouverture alors? La Participation en tant que « *Transaction entre Céder du Pouvoir de décision, pour les autorités et Se Mobiliser volontairement, pour la société.* »

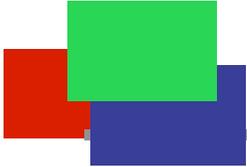
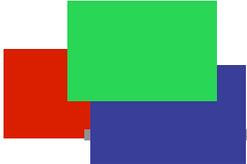
A decorative graphic consisting of three overlapping squares: a red one on the left, a green one on top, and a blue one on the right, positioned above a horizontal grey line.

Illustration du concept de Participation: **Dans le cas de la régulation des courses d'orientation et de la protection du Grand Tétrás dans le canton de Neuchâtel .**

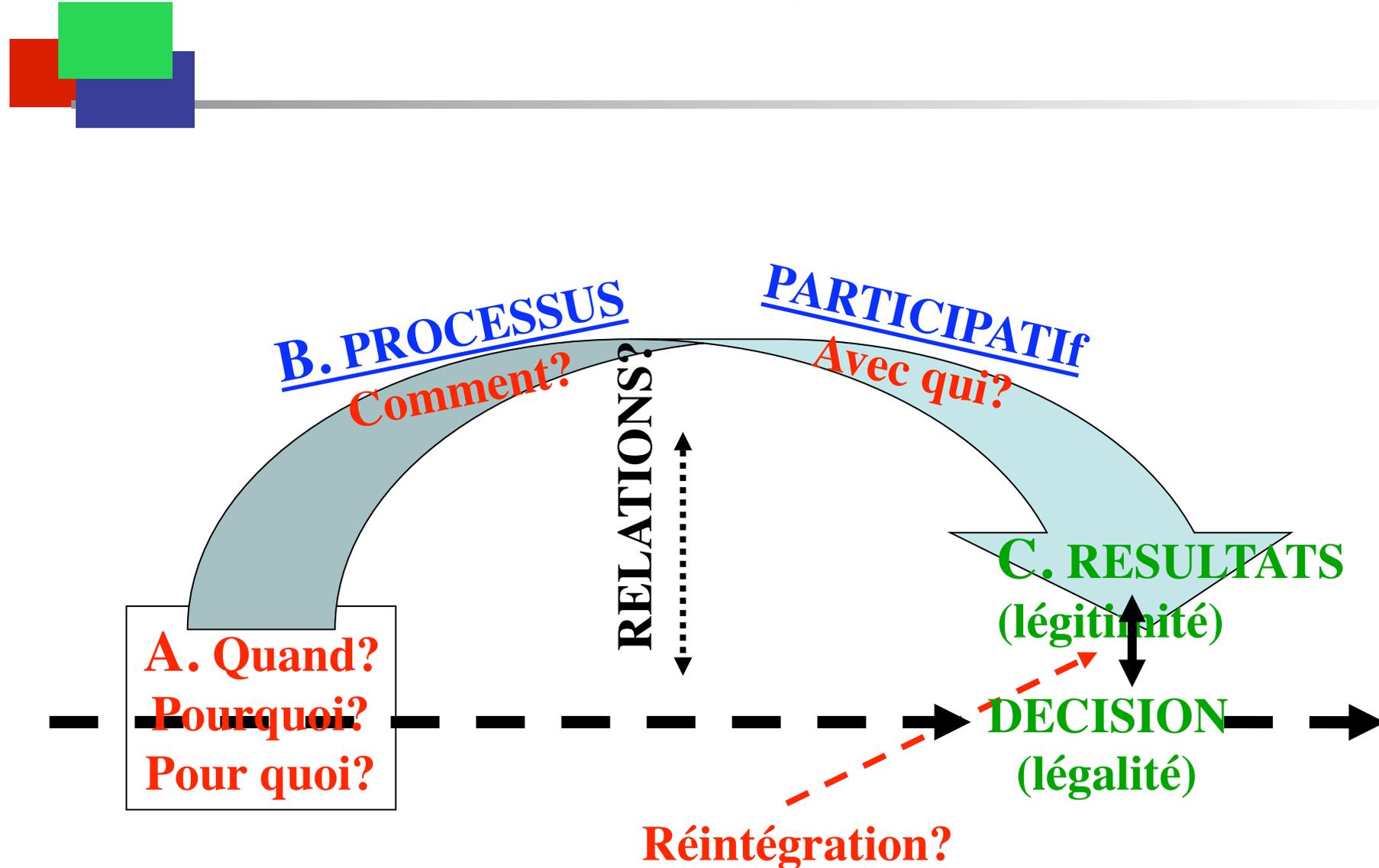
**Les autorités cantonales concertent la réglementation -
Céder du pouvoir de décision**

**Les parties renoncent à agir unilatéralement et acceptent
de négocier entre elles - Se mobiliser volontairement**

2) Les trois principes stratégiques

- 
- A decorative graphic consisting of three overlapping squares: a red square on the left, a green square on top, and a blue square on the right. A horizontal grey line extends from the right side of the blue square across the slide.
- Les trois principales dimensions d'un processus participatif, toutes objet d'une décision (d'un choix) politique:
 - A. L'opportunité: ouvrir la procédure de décision?**
 - B. Le contenu: quelles conditions pour cette ouverture?**
 - C. La portée des résultats: quelle réintégration des résultats dans les procédures de décision en vigueur?**

2) Les trois principes stratégiques



2) Les trois principes stratégiques



A. L' OPPORTUNITÉ: OUVRIR LA PROCÉDURE DE DÉCISION?

- L' histoire du problème, des tentatives antérieures et leurs enseignements
- Les risques avec et sans participation? Des acteurs capables de bloquer/ralentir la procédure, en particulier lors de la mise en œuvre des décisions/ solutions.
- Le temps nécessaire pour une bonne solution? Le plus rapide est parfois le plus lent!

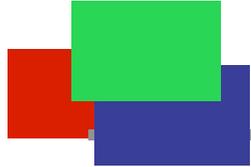
Ne pas oublier que DECIDER n' est pas REALISER 😊

2) Les trois principes stratégiques

Illustration: A. Ouvrir la procédure de décision?

- **Nécessité d'offrir des garanties pour obtenir l'organisation des Championnats du monde de courses d'orientation Senior. (Quand)**
- **Le (premier) décret de l'administration cantonale (Neuchâtel) fait l'unanimité contre lui. (Pourquoi)**
- **Les conflits répétés du passé entre sportifs et protecteurs de la nature risquent forts de se répéter « inlassablement ». Les deux parties en présence sont « fatiguées » et optent pour une solution à long terme. (Pour Quoi)**

2) Les trois principes stratégiques



B. LE CONTENU DE LA PARTICIPATION: quelles conditions pour cette ouverture de la procédure?

Toute une série d' aspects qui définissent les modalités de la participation; comme en particulier:

- Le périmètre en jeu, tant géographique que thématique
- Les acteurs en présence et la nature de leur implication: sur quels thèmes, à quel moment et avec quels droits et devoirs
- Le rôle des experts et celui des autorités; l' éventualité d' une médiation

2) Les trois principes stratégiques

- **Les différentes étapes du processus participatif et leur contenu spécifique**
- **La-les proposition(s) initiale(s) et les critères pour les évaluer et les comparer**
- **Les délais à respecter, intermédiaires et final**
- **Les coûts et leur financement**

2) Les trois principes stratégiques

Illustration: B. Quelles conditions pour l'ouverture de la procédure de réglementation des courses d'orientation?

- Les trois parties négocient pendant quelques années un accord tripartite sous la responsabilité de l'administration cantonale
- La réglementation doit être applicable pour toutes les courses d'orientation, y compris les entraînements dans tout le canton et pour une longue durée (10 ans)
- Toutes les parties ont recours à « leurs » experts

2) Les trois principes stratégiques

- **L'usage de cartes est à la fois un outil indispensable et un obstacle important.**
- **Les deux principaux acteurs ont acceptés d'entrer dans la logique de l'autre**
 - a. **Les sportifs ont admis les risques qu'ils font courir à la biodiversité**
 - b. **Les protecteurs de la nature ont admis un accès, sous condition, à des secteurs sensibles**

2) Les trois principes stratégiques

C. LA PORTÉE DES RÉSULTATS: Quelle réintégration des résultats dans la procédure de décision et de mise en œuvre?

- Quelle est la valeur pour les autorités responsables de la solution concertée entre les participants?
- Cette valeur (portée de l'accord) a-t-elle été convenue au départ ou bien pourrait-t-elle encore faire l'objet de négociation/controverse au terme du processus participatif ? ☹

Ne pas oublier la double qualité d'une BONNE solution:
faisabilité et APPROPRIATION.

2) Les trois principes stratégiques

Illustration: C. Quelle réintégration des résultats de l' accord tripartite dans la procédure de décision du canton de Neuchâtel et lors de la mise en œuvre?

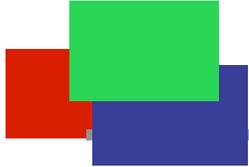
- **La convention tripartite a été ratifié par le canton, obtenant ainsi une valeur légale (politico-administrative)**
- **Lors des Championnats du monde senior de courses d' orientation de 2011 (plus de 4' 000 participants!) les problèmes ont été largement anticipés par les organisateurs. Les autres problèmes ont trouvé une solution en bonne partie grâce aux relations établies précédemment entre les trois parties, et malgré l' absence d' un dispositif pour garantir une bonne mise en œuvre.**

3) CONCLUSION: Construire un processus participatif?



COMMENT ASSURER LE RESPECT DE CES TROIS CONDITIONS?

1. **CONCERTEZ LA CONCERTATION**, c'ad définir de manière participative le processus participatif **AVANT**.
Signer une charte? 😊
2. Assurer un déroulement transparent et équitable du processus participatif → **QUI s'en porte garant?**
3. La participation comme aide (complément) à la décision publique 😊 et pas comme substitut, ni remplacement ☹️
4. La charte comme base commune pour des négociations et des solutions transparentes et efficaces.



BONNE CHANCE !

Merci de votre attention

Laurent.thevoz@epfl.ch

<http://ceat.epfl.ch>